

Edito

Le bilan du gouvernement en matière de politique économique est catastrophique : les plans de licenciement se multiplient, aucune mesure sérieuse n'est envisagée par le gouvernement pour y mettre un coup d'arrêt, et les suppressions d'emplois sont annoncées massivement dans la Fonction publique.

Les chômeurs, dont le nombre ne cesse d'augmenter, se voient doublement pénalisés : d'un côté, diminution des droits à l'indemnisation de l'assurance chômage, et de l'autre, décision de réduire la durée d'ASS (allocation spéciale de solidarité) versée aux chômeurs en fin de droit et plus élevée que le RMI... C'est la porte ouverte à un peu plus de misère pour une partie d'entre eux.

Après la réforme des retraites, le gouvernement, aux ordres du Medef, s'apprête à ouvrir le dossier de l'Assurance maladie. Il faut que le mouvement syndical, et plus généralement tout le mouvement social, se prépare à cette nouvelle confrontation. C'est l'enjeu des prochains mois. Nous devons montrer en quoi la santé ne peut être une marchandise et en quoi les principes de solidarité sont les seuls pouvant garantir que chacune et chacun puisse être soigné en fonction de son état de santé, et non pas en fonction de ses revenus !

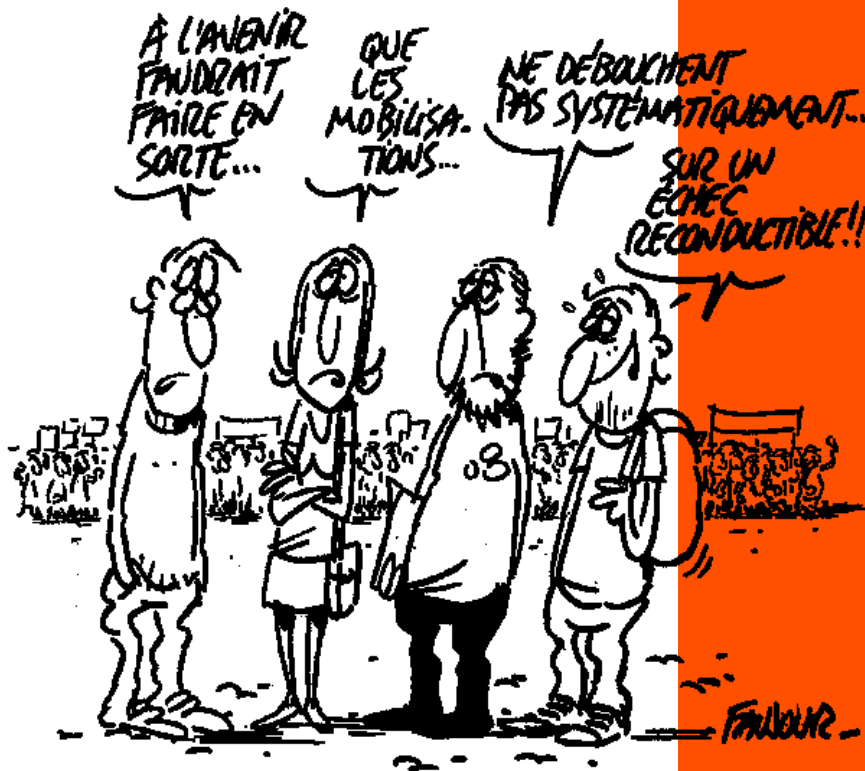
Le gouvernement a maintenu une attitude extrêmement intransigente face aux mobilisations du printemps. Nous n'avons pas réussi à faire échec à la contre-réforme des retraites. Pour autant, le mouvement social n'est pas défait : les liens sociaux tissés pendant les luttes du printemps dernier, le grand succès du rassemblement du Larzac, le prouvent.

La légitimité du gouvernement est faible : à nous de l'empêcher de poursuivre ses mauvais coups. ■

Solidaires

Expressions Solidaires n° 14

**Mouvement social :
débatte et analyser
pour mieux repartir !**



Union syndicale G10
Solidaires

Le journal de l'Union Syndicale/G10 « Solidaires » – n° 14 - septembre 2003 – 0,76 euros

En bref

Été 2003

Indemnisation des salariés des entreprises en faillite

Le gouvernement a modifié le mécanisme d'indemnisation des salariés d'entreprises en dépôt de bilan ou en liquidation judiciaire. Alors que la multiplication de ceux-ci démontre la nécessité d'un système de garantie de haut niveau pour les salariés permettant d'en atténuer les conséquences... le gouvernement a décidé de répondre aux exigences du Medef et de faire payer aux seuls salariés les dérives de gestion patronale, en diminuant les possibilités d'indemnisation des seuls salariés.

Pantouflage des hauts fonctionnaires

Un projet vise à assouplir les conditions de passage de fonctionnaires vers le secteur privé. Ces modifications, visant à aménager des carrières lucratives et sans risques, ne pourraient que conduire à un affaiblissement encore plus grand de l'intérêt public et accroître les risques de prises illégales d'intérêt, voire de corruption - à l'heure même où les comportements frauduleux des entreprises se multiplient !

Revanchards

Alors que le Président de la République et le Premier ministre ne cessent de vanter le dialogue social, rarement celui-ci n'aura autant été bafoué. La publication d'une circulaire sur les modalités de retenues pour faits de grève dans la fonction publique stipulant la prise en compte des week-end et des jours fériés, constitue un pas supplémentaire dans la volonté gouvernementale de restreindre le droit de grève et de faire pression sur de futurs mouvements sociaux.

2

mouvement et repartir

Nous venons de connaître le plus grand mouvement social en France depuis 1995. Même si la force de la mobilisation enseignante a obligé le gouvernement à quelques reculs dans l'Education nationale, ce mouvement, malgré son ampleur, a été incapable de contrer celui-ci sur la question des retraites. Il est indispensable de revenir sur les causes, forcément diverses, de cet échec afin d'en tirer rapidement certaines leçons pour l'avenir.

Le gouvernement a parfaitement géré le calendrier : prévoir un débat parlementaire en juin et juillet donnait bien la mesure de sa volonté à vouloir passer à tout prix son projet sur les retraites en jouant sur les difficultés prévisibles de mobilisation à partir du 15 juin.

Un gouvernement de fer

Il a montré une attitude extrêmement intransigeante du début à la fin du conflit, maniant une intense politique de propagande et une gestion répressive de la fin du conflit (répression des manifestations, poursuites disciplinaires et judiciaires, modalités de retrait des jours de grève...).

Tout au long de ce conflit, il a volontairement cherché l'épreuve de force pour infliger une défaite irréversible au mouvement social afin de pouvoir ouvrir la voie aux prochaines contre-réformes libérales. Sa référence était Thatcher et la grève des mineurs de 1989, même si la défaite des mineurs anglais s'est faite dans un état d'isolement total, au contraire de ce mouvement social qui a été massivement soutenu par l'opinion publique - la tentative d'opposer privé et public ayant globalement échoué.

La stratégie de Solidaires et ses limites

Notre Union syndicale s'est rapidement unifiée sur le contenu revendicatif de cette bataille et sur la stratégie à mettre en place. Cependant, nous n'avons pas été capables de peser réellement sur le cours du mouvement, nous n'avons pas pu mettre en

œuvre notre orientation, construire une réelle grève reconductible, débloquer la position des autres organisations (même dans les secteurs où nous sommes fortement présents). Exclue du champ syndical institutionnel, nous n'avons pas réussi par nos propres forces à en bousculer les orientations.

Comme les autres organisations syndicales, nous n'avons pu faire autrement que de nous inscrire globalement dans les journées de temps fort décidées par la CGT, même si nous avons essayé d'articuler ces appels avec notre proposition de construire un mouvement de grève générale : nous avons proposé que ces temps forts puissent à la fois permettre un élargissement du mouvement et constituer un appui pour démarrer la grève reconductible dans les secteurs qui n'étaient pas encore dedans.

La grève reconductible était-elle possible ?

La grève reconductible était souhaitable. Était-elle possible ? Il est clair que celle-ci ne se décrète pas, mais qu'elle se construit et devient possible dans certaines conditions. Deux écueils sont à éviter : avoir une attitude déclaratoire (et croire que l'invocation répétitive de sa nécessité suffira à la faire naître) et attendre que tout le monde soit prêt pour un

départ tous ensemble (ce qui évidemment n'arrive jamais). Il faut donc à la fois saisir le bon moment et s'appuyer sur les secteurs les plus mobilisés pour entraîner les autres.

Lors de ce mouvement, la mobilisation a connu une montée en puissance régulière entre le 1er février et le 13 mai. Période durant laquelle le mouvement a pris conscience de sa force, de l'intransigeance gouvernementale, du soutien de l'opinion publique... alors que dans le même temps, la mobilisation des enseignants démontrait la faisabilité de la grève reconductible.

Le succès formidable de la journée du 13 mai, à laquelle ont participé des salariés de nombreuses grandes entreprises du privé, a constitué une éclatante démonstration de force. Suite à celle-ci, des mouvements de grève reconductible ont éclaté dans les transports (commençant à paralyser le pays) et la question a été abordée dans d'autres secteurs : la CGT s'est opposé à ce processus au nom de l'élargissement.

Il est évidemment impossible de savoir si, avec une autre attitude de la part de cette organisation, nous aurions pu assister à une généralisation de la grève. Cependant, nous pouvons dire qu'un certain nombre de conditions étaient

alors réunies : un mouvement en plein essor, soutenu par l'opinion publique, une partie des salariés prêts à s'y engager, un secteur (l'Education nationale) déjà en grève reconductible... il était donc possible de tenter un départ reconductible, quitte à arrêter si cela ne marchait pas.

Un des arguments essentiels avancés par la CGT pour refuser un tel processus a été de dire que le privé n'était pas prêt. Il faut tout d'abord indiquer que "le privé" n'existe pas. Il y a des secteurs privés, la majorité des salariés se trouvant aujourd'hui dans des entreprises de moins de 50 salariés. Rien de commun entre leur situation et leur capacité de mobilisation et celles des salariés des grandes entreprises (le fait nouveau lors de ce conflit ayant été, pour la première fois depuis longtemps, la participation de ces derniers à un mouvement général).

Par ailleurs, il convient de souligner que si le soutien de l'opinion est resté majoritaire tout au long de ce conflit, c'est bel et bien parce qu'il y existait une compréhension large de la part des salariés (différents secteurs confondus) que derrière le discours gouvernemental axé sur "l'équité" se tramait une attaque sociale de grande ampleur visant l'ensemble des travailleurs.

Était-il possible, sur la base d'un mouvement de grève reconductible démarré dans le secteur public, que les salariés des grandes entreprises entrent dans le mouvement ? Nous ne le saurons jamais... mais ce n'était pas a priori impossible au vu de leur implication de plus en plus importante lors des journées de mobilisation

Intermittents : les tréteaux de la colère

En décidant - malgré l'ampleur exceptionnelle de la mobilisation des professionnels de la culture - d'agréer l'accord sur l'assurance chômage des salariés intermittents du cinéma, de l'audiovisuel, de la diffusion et du spectacle, signé par le Medef (pour autant totalement absent des secteurs concernés - hormis dans les grosses structures audiovisuelles) et trois organisations syndicales représentant moins de 10% de la profession (ce qui pose à nouveau la question de la légitimité des accords minoritaires), le gouvernement a une nouvelle fois choisi clairement son camp : celui du libéralisme roi et de la démolition sociale. A l'exemple de la stratégie employée lors de la réforme sur les retraites, le gouvernement et les syndicats signataires se sont employés à se présenter comme les sauveurs d'un système soit disant condamné... tandis que les salariés du secteur étaient stigmatisés comme des "privilegiés" par rapport aux autres travailleurs.

Sauvé le régime de l'intermittence... alors que plus d'un tiers des bénéficiaires actuels vont être exclus de celui-ci et que le montant des indemnités sera réduit pour beaucoup d'autres?

Privilegiés les intermittents... alors que la moitié d'entre eux cotisent sans jamais percevoir la moindre indemnité et qu'une bonne part des autres touche moins que le SMIC ! Loïn d'être un privilège, le régime spécifique des intermittents constitue un élément de solidarité interprofessionnelle fondamental pour la création, la production et la diffusion artistique et culturelle dans notre pays. Dans ce domaine comme dans d'autres, les sacrifices reposent sur les seuls salariés et rien n'est fait pour mettre un terme aux abus patronaux... tandis que l'Etat ferme hypocritement les yeux sur certaines dérives engendrées par ses propres coupes budgétaires.

Aujourd'hui, l'ampleur de la mobilisation reste exceptionnelle, particulièrement grâce aux initiatives locales des collectifs et des coordinations d'intermittents. Plus que jamais, il s'agit pour ces salariés en lutte de multiplier les formes d'actions et de favoriser les convergences - que ce soit entre professionnels de la culture, public et population ou avec d'autres secteurs en lutte.

lyser

nationale. Par contre, prétendre qu'il fallait attendre que les salariés des petites entreprises soient prêts, revenait de fait à refuser toute perspective de grève interprofessionnelle, y compris d'une seule journée, puisqu'ils ont été absents de toutes les dates de mobilisation.

RMI / RMA / précarisation accrue !

La prochaine session parlementaire verra l'Assemblée nationale examiner le projet de loi (déjà adopté au Sénat) proposant une profonde réforme du Revenu minimal d'insertion (qui serait décentralisé) et l'instauration d'un Revenu minimum d'activité (RMA). Loin de s'attaquer aux insuffisances du RMI (montant scandaleusement bas, accès impossible pour de nombreuses catégories de personnes...) et alors que les chiffres du chômage ne cessent de croître, le projet gouvernemental, dans la même logique que le Pare, ne fera qu'accroître encore plus la précarité et l'insécurité sociale (tout particulièrement s'agissant des femmes).

Le RMA sera l'occasion de distribuer de nouvelles aides publiques aux employeurs sans pour autant améliorer le revenu et les droits des chômeurs concernés (un RMIste pourrait être contraint, à travers le RMA, à accepter un emploi à mi-temps pour seulement 140 euros mensuels supplémentaires - soit moins de 2 euros de l'heure !).

Conséquence de la décentralisation et du désengagement de l'Etat, cette dégradation des droits des salariés s'accompagnera du renforcement du pouvoir sans contrepouvoir des Présidents de Conseils Généraux (possibilité d'accorder et de suspendre le RMI, entière mainmise sur l'enveloppe dévolue à l'insertion...).

Ce projet ultra-libéral doit être bloqué. C'est dans cette perspective que, sous l'impulsion des associations de chômeurs, un certain nombre de structures, dont Solidaires, ont commencé à se rencontrer pour essayer de dégager des initiatives visant à rendre largement public ce projet et à lui opposer un front de résistance le plus large possible. Un dossier complet consacré à cette mobilisation (projet de loi, texte unitaire, pétition, communiqués...) est disponible sur le site d'AC ! (www.ac.eu.org).

Des points positifs pour de prochaines mobilisations

Malgré son échec, la force de ce mouvement aura été de porter des débats de fond, bien au-delà de la question des retraites : il a prouvé que des réponses alternatives existaient face aux projets libéraux du gouvernement et du Medef ; il a posé la question du "bien commun" (les retraites, les services publics, l'éducation...) et du partage des richesses... ; il a permis de construire des liens interprofessionnels, à travers des cadres unitaires et des comités de mobilisation locaux ; il a favorisé des rencontres entre salariés du public et du privé, syndiqués et non syndiqués...

Autant d'acquis qui ne pourront qu'être profitables lorsqu'il s'agira de faire face aux prochaines attaques gouvernementales - d'autant que certains dans l'actuelle majorité pensent que l'échec de ce mouvement social va leur permettre de passer en force les autres contre-réformes prévues (protection sociale, services publics et privatisations, réforme de l'Etat et décentralisation, négociations Unedic et questions liées au chômage, immigration...). Tentation que l'intransigeance actuelle du gouvernement sur le dossier des intermittents semble confirmer.

Pour autant, le gouvernement semble hésiter sur sa stratégie en matière de protection sociale : il pourrait privilégier des attaques "par petits morceaux" plutôt qu'un nouvel affrontement global à quelques mois d'échéances électorales... même si au final son projet consiste bel et bien à remettre en cause les fondements mêmes du système actuel.

Face à ces échéances, les forces syndicales et sociales qui s'inscrivent dans le refus du libéralisme et du social-libéralisme devront être capables de construire au plus vite, à tous niveaux, des convergences pour se mettre en situation de peser réellement sur le cours des choses.

Dans cette perspective, le G10 Solidaires doit rapidement approfondir son bilan sur ce conflit, débattre des prochaines échéances et poursuivre la discussion sur les enjeux de la construction interprofessionnelle, de l'implication des organisations nationales dans l'interprofessionnel local et de son développement dans le privé.

Parole à

Après le Larzac 2003

Construire un monde solidaire

Bilan avec l'association organisatrice

Après Evian et avant Cancun, un événement mobilisateur est apparu comme une nécessité pour faire échec aux négociations de l'OMC. Il était important de faire comprendre au plus grand nombre les implications des décisions de l'OMC dans leur vie quotidienne.

L'idée d'un rassemblement est née dans les mouvements larzacien et aveyronnais.

Le premier rassemblement a eu lieu sur le plateau en août 1973. Des militants, des ouvriers, des paysans, ont résisté contre une décision arbitraire du pouvoir politique.

Ce fut une première jonction de luttes sociales (Lip - Larzac) à l'appel des Paysans travailleurs (Bernard Lambert). D'où le choix du lieu pour Larzac 2003.

Le collectif Construire un monde solidaire, né à la suite de Millau 2000 et des rencontres de la Cisternette, s'est retrouvé aussitôt porteur de cette manifestation. Le collectif ouvert aux individus, associations et syndicats a réussi à faire de ces trois jours un temps fort de la mobilisation locale, la coordination entre le local et le national étant assurée en grande partie par la Confédération Paysanne.

Charge de travail

Si l'idée a surgi il y a un an, plus d'une centaine de militants, stagiaires, bénévoles se sont retrouvés dans une quinzaine de commissions de travail six mois avant les dates prévues. Cette période a été dure pour les militants qui ont dû simultanément participer aux mouvements sociaux du printemps, à l'organisation d'actions pour la libération de José Bové et à celle du rassemblement. Les commissions, des inter-commissions, des AG, un bureau constituaient les outils de mise en place de l'événement.

Construire un monde solidaire

1 rue Droite
12100 MILLAU
Tel : 05 65 59 14 36
csidm@free.fr
www.monde-solidaire.org

Un succès sans précédent

Nous attendions 100 000 personnes sur un site de 120 hectares. Nous avons pu en comptabiliser 300 000. A partir de là nous avons dû prendre la décision de fermer l'accès au site pour assurer la sécurité des personnes. La contribution active de tous se sentant responsables du bon déroulement de la manifestation et prenant parfois des initiatives (par exemple le tri des déchets), la centaine d'associations présentes, la multitude d'artistes, d'intervenants, de même que la qualité des interventions et des débats ont contribué à faire de ce rassemblement un rendez-vous de résistance à l'ordre établi. Des centaines de bénévoles de tous horizons, de tous âges n'ont pas hésité à investir une grande partie de leur temps pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions. Tout cela a permis à chacun de s'approprier et de construire cet événement.

Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui ont apporté leur aide de quelque manière que ce soit.

Créer du lien

Le bilan plus que positif est lié à plusieurs facteurs :

- l'enlèvement suivi de l'incarcération à Villeneuve lès Maguelonne de José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne,
- l'active mobilisation sociale sans acquis concret contre les projets de retraite et de privatisation du service public, ainsi que ceux concernant l'éducation nationale au printemps,

- le mouvement des intermittents du spectacle durant l'été,
- la peur de l'ultra-libéralisme des projets gouvernementaux,
- la montée de la répression,
- la prise de conscience grandissante de l'altermondialisation.

Le rassemblement a permis de faire le lien entre les luttes que vivent les citoyens au sein de leurs entreprises, leurs villages, leurs écoles, leurs campagnes, leurs banlieues, et la lutte contre la mondialisation économique-libérale conduite par l'OMC. Les rapports Nord - Sud au sein de l'OMC ont été dénoncés grâce à la participation d'organisations et d'intervenants internationaux. La gestion guerrière et coloniale de la planète par les puissances a prétention impérialiste a été longuement débattue dans différents forums.

A ce jour, le bilan financier n'étant pas définitif, nous ne pouvons pas affirmer ni un déficit ni un équilibre. Les recettes sont constituées par les rentrées des ventes de tee shirts et CD, les dons, la buvette et contributions des stands de restauration (certaines ne sont pas encore parvenues). Il sera rendu public dès que possible.

Perspectives

Le rassemblement Larzac 2003 constitue une étape importante de mobilisation du mouvement social. Il a fait la preuve qu'il répondait à une attente pour tous ceux qui ne se reconnaissent plus dans la façon classique de "faire de la politique". Il reste à développer les outils qui nous sont propres : activer la solidarité entre les luttes sur le plan local, national et international, construire des réseaux d'actions et d'information, mettre en commun les moyens.

Tout cela est l'affaire de tous et devra être débattu entre les acteurs du mouvement social. Le Forum social européen de St Denis du 12 au 15 novembre 2003, l'assemblée des mouvements sociaux du 16 novembre à St Denis sont des lieux qui doivent nous permettre de préciser nos objectifs et d'avancer dans la voie de la nécessaire coordination.

En 2 mots

Sale temps pour les chômeurs

Suite à la mise en place d'une nouvelle procédure au sein des services de l'ANPE, et alors que le chômage ne cesse de croître, le chiffre officiel des demandeurs d'emplois vient de baisser ! Rappelons que de toute façon ce " baromètre officiel " du niveau de chômage dans notre pays ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des sans-emploi et reflète donc très mal la réalité dramatique dans ce domaine.

Licenciements

Une récente étude démontre que les licenciements individuels " pour motif personnel " sont désormais deux fois plus nombreux que les licenciements économiques. Sous couvert de démission ou de licenciement individuel, ces départs négociés sont utilisés par les employeurs pour contourner les procédures de préretraites ou de plans sociaux plus coûteuses.

Faibles revenus

Une étude de l'INSEE souligne que les ménages " à revenus modestes " représentent 30% de la population et qu'ils disposent en moyenne de 1139 euros par mois. Ces ménages sont constitués de familles nombreuses ou monoparentales, de chômeurs, de veufs, de personnes de moins de trente ans...

Chômeurs dans le colimateur

Le gouvernement veut durcir les conditions d'accès à l'ASS (allocation spécifique de solidarité) versée par l'Etat aux chômeurs en fin de droit des allocations Unedec... Si le gouvernement persiste, ce sont environ 150 000 personnes qui seraient exclues de l'Ass et n'auraient plus d'autre solution que de devenir Rmistes et s'enfoncer un peu plus dans la misère !

4

Cancun : échec du libéralisme

La cinquième réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce s'est terminée par un échec à Cancun. Cet échec marque le refus des pays du Sud de se soumettre aux diktats des Etats-Unis et de l'Union Européenne. Le « cycle du développement » lancé à Doha il y a deux ans lors de la précédente conférence ministérielle, s'est révélé n'être qu'une illusion. Cet échec est donc le signe d'une crise profonde de l'OMC. Il doit permettre maintenant qu'un véritable débat public s'instaure sur les finalités de cette organisation et sur la nature de la régulation du commerce mondial à mettre en œuvre. Il faut imposer une nouvelle hiérarchie des normes internationales qui privilégie les droits humains sur la loi du profit.

Un livre utile

Le débat sur la sécurité sociale va être le prochain dossier important sur lequel nous devons nous mobiliser. Patrick Alloux, militant de Sud Santé Sociaux, vient de publier un livre utile pour comprendre l'histoire de la Sécurité sociale, les mécanismes de solidarité et les enjeux actuels :

« La santé n'est pas une marchandise » - Préface de José Bové - Editions de l'Atelier - 15 euros.

A commander au tarif préférentiel de 12,50 euros :

Palloux@wanadoo.fr

Forum social européen, un nouveau rendez-vous citoyen

Le deuxième Forum social européen se tiendra en région parisienne du 12 au 16 novembre 2003, sur les sites de la Villette, de Bobigny, Saint-Denis et d'Ivry. C'est au Forum social de Porto Alegre en janvier 2002 qu'il a été proposé de construire des Forums sociaux continentaux afin que de plus en plus de citoyen-ne-s se sentent concernés par ce processus et s'y impliquent.

En France, plusieurs centaines d'organisations travaillent ensemble depuis des mois pour sa réussite. L'Union syndicale-G10 Solidaires y est pleinement impliquée aussi bien dans l'organisation que dans la proposition de plusieurs débats.

Le Forum social européen (FSE) s'inscrit dans la continuité du Forum social mondial (FSM). En janvier 2001 à Porto Alegre, au Brésil, s'est tenu le premier FSM. Au moment où les représentants des multinationales, des institutions financières internationales se réunissaient à Davos, en Suisse, pour décider de l'avenir de la planète, des milliers d'hommes et de femmes, acteurs des mouvements sociaux et citoyens venus de tous les continents, affirmaient qu'un autre monde est possible.

Ils commençaient à débattre des alternatives aux politiques néolibérales et des stratégies d'action. Le FSM s'est ensuite construit en forums continentaux, nationaux ou locaux. En Novembre 2002, c'est Florence, en Italie, qui a accueilli, avec un immense succès, le premier Forum social

européen. C'est maintenant au tour de la France de prendre le relais pour proposer de construire une autre Europe, une Europe juste et solidaire.

Le FSE se tiendra sur quatre sites : Paris/La Villette, St Denis, Bobigny et Ivry. Il s'ouvrira le mercredi 12 novembre en soirée et se clôturera le samedi 15 novembre par une grande manifestation de rue qui prendra un caractère culturel et festif. Il sera précédé par l'Assemblée européenne pour les droits des femmes qui se tiendra le mercredi 12 novembre en journée à Bobigny ; cette assemblée est ouverte à toutes les organisations qui pensent qu'il est urgent que le mouvement altermondialiste prenne à part entière les questions des inégalités entre hommes et femmes. Le dimanche matin, une assemblée des mouvements sociaux permettra de proposer toutes les campagnes et les mobilisations qui auront été discutées dans les débats du FSE.

Cinq thèmes vont structurer les trois jours de débats : une Europe de la paix contre les logiques de guerre, une Europe de la solidarité et de l'égalité des droits, une Europe de justice sociale et écologiquement soutenable, une Europe démocratique contre la marchandisation du monde, une Europe accueillante contre le racisme et les exclusions.

Le FSE est un espace de rencontres et de débats, pour une autre Europe dans un autre monde. Il s'agit bien de dresser un état des lieux et de lutter sur tous ces thèmes et d'élaborer des propositions, des stratégies et de créer des réseaux européens et internationaux pour imposer d'autres choix à l'Union européenne et aux institutions internationales.

Pour l'Union syndicale-G10 Solidaires, le FSE est un rendez-vous prioritaire et doit concerner toutes les organisations. Il nous faudra animer et partici-

per aux débats, affirmer une forte présence et donner un coup de main aux tâches organisationnelles (le FSE a besoin de plusieurs milliers de bénévoles). Prenez contact avec votre syndicat pour vous inscrire.

Pour plus d'information, le site du FSE : www.fse-esf.org

Organisations nationales

SNABF: Syndicat national autonome de la Banque de France
Tel. : 01 42 92 40 25
SNU: Syndicat national des journalistes
Tel. : 01 42 36 84 23
SNMASC: Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile - Tel. : 01 48 53 62 50
SNVCCRF: Syndicat national unitaire de la concurrence, consommation, répression des fraudes
Tel. : 01 43 56 13 30
Solidaires Douanes (Snudd) / Sud Douanes
Tel. : 01 44 64 64 16
SNU: Syndicat national unifié des impôts - Tel. : 01 44 64 64 44
SUD centrale (Minerfi)
Tel. : 02 31 45 74 99
SUD CDC: 01 58 50 30 44
SUI (Industrie): 02 48 24 01 79
SU: Syndicat unifié des Caisse d'épargne - Tel. : 06 07 15 91 47
SUD-Aerien - Tel. : 01 41 75 20 85
SUD-ANPE - Tel. : 01 42 38 32 88
SUD-CAM Crédit Agricole Mutuel
Tel. : 06 10 89 72 88
SUD-Collectivités territoriales
Tel. : 05 34 44 50 35
SUD Santé-sociaux
Tel. : 01 40 33 85 00
SUD-Culture - Tel. : 01 40 15 82 68
SUD-Education - Tel. : 01 42 93 90 09
SUD Chimie/ Pharmacie :
Tel. : 02 35 87 39 25
SUD-PTT : Solidaires-Unitaires-Démocratiques La Poste et France Telecom
Tel. : 01 44 62 12 00
SUD-Rail: Tel. : 01 42 43 35 75
SUD-Rural: Ministère de l'Agriculture
Tel. : 05 61 02 15 31
SUD-Travail
Tel. : 01 44 79 31 65
Solidaires Industrie / métallurgie (SUD - SUPPER) Tel. : 05 56 55 86 14 et 01 34 59 77 73
SU au Trésor - Solidaire-Unitaire au Trésor - Tel. : 01 43 56 31 41
ALTER (Pilotes aérien)
Tel. : 01 45 60 03 09
SUD Mutualités : 01 40 43 34 97
SUD Etudiants : 01 44 62 12 06
SUD Fnac : 01 49 54 30 00 poste 3430
SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01
SUD Michelin : 04 73 31 22 89
SUD Energie : 01 47 65 30 97
01 56 02 38 56, 06 71 63 63 24
01 43 69 00 74
SUD Fpa : 06 75 79 65 58
SUD VPC : 03 20 69 67 84
SUD Protection sociale : 01 44 92 82 03
SUD Justice : 06 11 87 87 25
SUD Intérieur : 06 76 08 78 04 (Paris) et 06 76 60 03 73 (Toulouse)
SUD Recherche : 06 82 04 74 38

Expressions solidaires
Journal édité par l'Union syndicale - G10 «Solidaires»
Redaction : 93 bis rue de Montreuil - 75011 Paris
Tel. : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
Directrice de publication : Annick Coupe
Commission paritaire et ISSN : 1104505397
Dépôt légal : à parution
Imprimerie : Rotographie à Montreuil-sous-Bois (93)